

CYCCIT



2019

L'organisation du Challenge CYCCIT 2019 est sous l'égide du Cercle Nautique de la Napoule

13 Janvier 2019 – Challenge CYCCIT (YCC)
17 Mars 2019 – Challenge CYCCIT (ISCR)

3 Février 2019 – Challenge CYCCIT (CNPC)
31 Mars 2019 – Challenge CYCCIT (CNGJ)

17 Février 2019 – Challenge CYCCIT (CNN)
ANNULE – Challenge CYCCIT (Théoule)

Conditions d'admission

Le challenge CYCCIT est OPEN et est ouvert à tous régatiers membre ou non d'un des clubs du CYCCIT pour :

- Tous les croiseurs possédant d'une carte d'identité voile HN de la FFV en cours de validité.
- Tous les multicoques habitables sous la jauge MULTI2000 avec certificat validé par l'AMH et la FFV.

Tous les équipiers à bord doivent être titulaires d'une licence FFV en cours de validité et d'un certificat médical. Chaque club membre du CYCCIT s'acquitte d'une cotisation annuelle de 100€.

Instructions de Course

Les instructions de course sont de la responsabilité des clubs organisateurs mais devront remplir les critères suivants :

- Regroupement en fonction rating net comme suit :

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Rating Net	>= 90	85 à 25	<= 20	L	Multicoques

- Les frais d'inscription pour chaque régates sont de **25 Euros par bateau** (15 € CYCCIT + 10 € club). Le règlement des frais valide l'inscription et donne droit à un ticket d'entrée pour la remise des prix finale.
- Le 1er signal d'avertissement des régates est fixé à 11 heures. Les bateaux sont à la disposition du comité à 10h30. Les procédures de départ sont à 5 minutes.
- L'heure limite d'arrivée du premier de chaque groupe est fixée à 17h. Pour les parcours côtiers, la fermeture de ligne est fixée à 30' en temps compensé après le premier de son groupe. Pour les parcours bananes, la fermeture de ligne est fixée à 30' après le premier de son groupe.
- La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours (720°) est remplacée par une pénalité d'un tour (360°)
- Le classement de chaque épreuve se fait suivant le système temps sur distance avec application du CVL.

Calcul des points d'une épreuve

Le calcul des points de chaque épreuve se fait par points à **minima** : 1 point au premier, 2 au deuxième, etc.

Les points de pénalité seront définis comme suit :

- DNF : 1 point de plus que le nombre de participants dans le groupe à la régates
- DSQ : 2 points de plus que le nombre de participants dans le groupe à la régates
- DNS : 3 points de plus que le nombre de participants dans le groupe à la régates
- DNC : 4 points de plus que le nombre total de participants dans le groupe pour le challenge à l'issue des 6 régates

Une régates annulée classe tous les concurrents inscrits en DNS, les autres en DNC, même si l'organisateur décide de la reporter. L'équipage d'un voilier peut changer d'une épreuve à l'autre.

Un bateau acheté en cours de challenge perd les points acquis par son ancien propriétaire.

Un propriétaire changeant de voilier en cours de challenge perd les points acquis sur son précédent bateau sauf s'il s'agit d'un navire de remplacement (suite à accident) courant dans la même classe que le bateau d'origine.

Challenge CYCCIT Individuel

Un bateau doit avoir participé à au moins 3 régates pour être classé dans le challenge CYCCIT final.

Un bateau est considéré comme ayant participé dès lors qu'il s'est régulièrement inscrit si la régates est annulée avant le départ.

Le classement final est établi sur les 5 meilleurs résultats parmi les 6 régates (1 manche non annulée retirable).

En cas d'égalité le principe de départage de la FFV sera utilisé : plus grand nombre de meilleures manches et, si l'égalité persiste, meilleure dernière manche.

Challenge CYCCIT Interclubs

Le classement est établi sur la base des 3 meilleurs résultats de chaque club dans au moins 2 groupes distincts lors de chaque régates sous réserve qu'au moins 3 bateaux concourent dans son groupe lors de la régates.

Week end du	En Bassin de Cannes	Autre
6 Janvier		
13 Janvier	CYCCIT YCC	
20 Janvier		IRC St Raphaël
27 Janvier		
3 Février	CYCCIT CNPC	
10 Février		
17 Février	CYCCIT CNN	
24 Février		Armen (St Tropez)
3 Mars		Armen (St Tropez)
10 Mars		
17 Mars	CYCCIT ISCR	
24 Mars		
31 Mars	CYCCIT CNGJ	
6-7 Avril	Championnat Départemental	
14 Avril		
21 Avril	CYCCIT BNT-YCT **ANNULEE**	
28 Avril		
5 Mai		
12 Mai		
19 Mai		
26 Mai		
25-26 Mai	Trophée Double CNN	
1-2 Juin	Challenge Nivelt ISCR	
9 Juin	Gd Prix Ville de Cannes CNPC	
14 Juin	Récompenses ISCR	
22 Juin	Nuit de la Rague ISCR	
30 Juin	Femme à la barre	
7 Juillet		
14 Juillet		
21 Juillet		
28 Juillet		
4 Aout		
11 Aout		
18 Aout		
25 Aout		
30 Aout	Coupe des Iles ISCR	
7 Septembre		La Chrétienne
14-15 Septembre	Coupe de la Ville (ex Paul Frelon) CNN	
23 Septembre		
29 Septembre	Régate des Pigeantes CNGJ	
29 Septembre	Coupe de la Ville de Théoule	
6 Octobre		
20 Octobre	Le Bon Sens CNN	
28 Octobre		
3 Novembre	Grand du Béal CNPC	
10 Novembre		
17 Novembre	Triangle ISCR	
24 Novembre		
1 Décembre		
8 Décembre	La Lerina	
15 Décembre	Noël en Double	
22 Décembre		
29 Décembre		